



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SI-19(01)

Collecte

Juill. 2026



Intégrité des systèmes et des données

System and Information Integrity

SI-19(01) – Collecte (Pb--)

Énoncés :

Dépersonnaliser les jeux de données au moment de la collecte en ne collectant pas les renseignements personnels.

Responsable : Aucun

Discussion :

Si un jeu de données provient d'un autre programme ou d'une autre entité, il est nécessaire de limiter l'information recherchée aux renseignements personnels seulement. Par exemple, si une organisation n'a pas l'intention d'utiliser le numéro d'assurance sociale d'une candidate ou d'un candidat, elle ne devrait pas collecter cette information. Les organisations devraient documenter la collecte, l'utilisation ou la divulgation des jeux de données dans une entente ou un accord sur l'échange d'information.